

DE ROUBAIX-TOURCOING

Justice pour les Poilus de l'Armée d'Orient

Les groupements du Nord vont se réunir à Lille aujourd'hui.

Lors de la discussion, à la Chambre, de l'interpellation de notre collègue Jadel, nous sommes intervenus, mon ami Antériou et moi, pour protester contre la situation inqualifiable encore faite, deux ans et demi après la fin des hostilités, aux anciens combattants de l'armée d'Orient.

Le ministre de la Guerre nous a fait des promesses solennelles. Les ministres n'en sont jamais avares. Il est grand temps qu'elles soient traduites en actes.

Les vainqueurs des Bulgares, sont, en effet, les d'attendre leur assimilation aux camarades qui combattirent sur le front français.

Il ne réclament pas autre chose, mais, aujourd'hui, ils sont fermement résolus à obtenir justice.

Pendant la guerre, du fait des circonstances, ils furent déjà traités en parents pauvres de l'armée française. Pour eux, il n'était point de permissions régulières. Beaucoup restèrent deux années et plus, éloignés du pays, de leurs familles. Sur 300.000 qui débarquèrent là-bas, près de 250.000 furent étiquetés à l'arrière.

Les habitants de la région de Lens étaient encore sous le coup de l'émotion causée par les deux agressions que le « Réveil » a relatées et qui furent commises jeudi dans l'importante cité houillère quand ils apprirent qu'un nouveau crime avait été commis.

En la suite de ces nouvelles satisfaisantes des deux victimes nous sont parvenues ; nous apprenons, en effet, que notre ami Vermeersch a passé une bonne nuit ; son état général est satisfaisant et un repos de huit jours suffira pour le remettre complètement sur pied.

Dupré, la deuxième victime, a passé également une bonne nuit. Une certaine amélioration s'est manifestée dans son état. On ne peut néanmoins le faire parler. A des questions posées, il a quand même répondu, par signes, qu'il avait été allégué par quatre individus, rue de la Gare.

Le meurtrier de Vermeersch avait sûrement participé à l'attaque de Dupré, mais non satisfait du produit du premier vol, il tenta seul un deuxième coup, qui devait lui rapporter davantage.

Sa déclaration dit qu'il avait agi seul pour ne pas être obligé de partager, est significative.

On voit dans les établissements Comté Vendredi après-midi, M. Fontaine, directeur des établissements Comté, entreprise des travaux du chemin de fer du Nord, était informé que des vols étaient fréquemment commis dans ses magasins et que certains de ses employés en étaient les auteurs. Il ordonna un inventaire sérieux des matériaux stockés, ce qui lui révéla la vérité des dires.

M. Fontaine convoqua à son bureau le garde-magasin Georges Cornet, 23 ans ; il lui demanda de lui expliquer, jour par jour, le détail de son travail, et de lui indiquer les vols commis par ses employés.

Après avoir effectué soigneusement les parcours Paris-Lille, Le Bourget, et Lille-Pas-de-Calais, de Bapaume à Lille, Macon a été obligé de descendre à 200 mètres d'altitude, en raison des nuages qui gênaient la visibilité ; il a, néanmoins découvert assez facilement l'aérodrome de Ronchin et a pris le chemin du retour voyageant à la même altitude jusqu'à Roye. De Roye à Paris, tout a très bien marché.

LES CRIMES DU PAS-DE-CALAIS

Un garde de nuit a été tué à Avion par un voleur qu'il avait dénoncé

A brûle-pourpoint le bandit a abattu son camarade de deux coups de revolver

Voici que nous parvient la nouvelle qu'un troisième crime a été commis dans la région de Lens.

Le mobile est, cette fois, différent des précédents. Ce n'est pas pour voler qu'un malfaiteur a tué, mais par lâcheté, par vengeance, pour avoir été dénoncé comme voleur.

L'état des précédentes victimes est satisfaisant

Les habitants de la région de Lens étaient encore sous le coup de l'émotion causée par les deux agressions que le « Réveil » a relatées et qui furent commises jeudi dans l'importante cité houillère quand ils apprirent qu'un nouveau crime avait été commis.

En la suite de ces nouvelles satisfaisantes des deux victimes nous sont parvenues ; nous apprenons, en effet, que notre ami Vermeersch a passé une bonne nuit ; son état général est satisfaisant et un repos de huit jours suffira pour le remettre complètement sur pied.

Dupré, la deuxième victime, a passé également une bonne nuit. Une certaine amélioration s'est manifestée dans son état. On ne peut néanmoins le faire parler. A des questions posées, il a quand même répondu, par signes, qu'il avait été allégué par quatre individus, rue de la Gare.

Le meurtrier de Vermeersch avait sûrement participé à l'attaque de Dupré, mais non satisfait du produit du premier vol, il tenta seul un deuxième coup, qui devait lui rapporter davantage.

On voit dans les établissements Comté Vendredi après-midi, M. Fontaine, directeur des établissements Comté, entreprise des travaux du chemin de fer du Nord, était informé que des vols étaient fréquemment commis dans ses magasins et que certains de ses employés en étaient les auteurs. Il ordonna un inventaire sérieux des matériaux stockés, ce qui lui révéla la vérité des dires.

M. Fontaine convoqua à son bureau le garde-magasin Georges Cornet, 23 ans ; il lui demanda de lui expliquer, jour par jour, le détail de son travail, et de lui indiquer les vols commis par ses employés.

Après avoir effectué soigneusement les parcours Paris-Lille, Le Bourget, et Lille-Pas-de-Calais, de Bapaume à Lille, Macon a été obligé de descendre à 200 mètres d'altitude, en raison des nuages qui gênaient la visibilité ; il a, néanmoins découvert assez facilement l'aérodrome de Ronchin et a pris le chemin du retour voyageant à la même altitude jusqu'à Roye. De Roye à Paris, tout a très bien marché.

Bordeaux, 18 juin. — Macon s'est arrêté à Bordeaux pour réparer une panne de radiateur. Après une heure de travail, il est reparti pour Pau à 15 h. 30.

LE « GOLIATH » FAIT DEMI-TOUR AU-DESSUS DE CLEMONT Le Bourget, 18 juin. — Le « Goliath » parti du Bourget à 10 heures pour Lille a fait demi-tour au-dessus de Clermont, par suite d'une panne de moteur.

IL REPART ET VIRE AU-DESSUS DE RONCHIN Le « Goliath » est arrivé à Ronchin à 23 h. 25. Après un vol très agréable, de bonnes conditions et après avoir jeté les fusées réglementaires, il a pris le cap sur Paris.

CEUX QUI RESTENT EN COURSE Le Bourget, 18 juin. — Les aviateurs Douchy et de Romanel-Casale qui avaient l'intention de prendre le départ du grand prix de la main maille, se sont vu refuser l'autorisation, ils a pris le cap sur Paris.

DEUX AVIATEURS PRENNENT LE DEPART Les premiers départs ont eu lieu samedi matin aussitôt après l'ouverture du contrôle, c'est ainsi que l'aviateur Macon, accompagné du mécanicien Courcy, prenait le départ à 7 heures 5' en direction de Lille.

DOUCHY EN PANNE DANS L'OISE Le Bourget, 18 juin. — L'aviateur Douchy est resté en panne à Margny-sur-Oise (Oise).

L'AVIATEUR MAISON VIRE AU-DESSUS DE RONCHIN L'appareil tri-moteurs Gaudron F.A.I.B.I., piloté par Maison, a viré au-dessus de Ronchin, samedi à 9 heures 22.

DU BOURGET, IL PART POUR BORDEAUX OU IL S'ARRÊTE Le Bourget, 18 juin. — L'aviateur Macon est arrivé à l'aérodrome du Bourget à 10 h. 35.

LES CRIMES DU PAS-DE-CALAIS

C'est le garagiste Daguebert de Marquise qui assassina l'anglais Gourlay

Le cadavre de la victime a été retrouvé enterré chez l'assassin

Nous avons relaté dernièrement l'arrestation du garagiste Daguebert Thomas inculpé de vol et de recel d'automobile. Cette affaire s'est compliquée singulièrement depuis. Daguebert a avoué hier être l'assassin de William Gourlay, secrétaire de l'Ingram's Board. Voici dans quelles circonstances.

Les langues se délient

Si tôt que dans le voisinage du garage Daguebert on connut l'arrestation du recéleur les langues se délièrent et les commentaires allèrent leur train.

Des voisins se rappellent que le lendemain de la disparition de M. Gourlay, c'est-à-dire le 30 novembre 1920, ils avaient remarqué dans le jardin de Daguebert un coin de terre fraîchement remuée. On affirma que la terre de Daguebert avait été vue également en compagnie de William Gourlay le jour même de sa disparition.

Munis de ces renseignements M. Liger Roussel, Lefebvre et Bourderel de la B. M. se mirent en mesure d'en vérifier l'exactitude.

A l'aide d'une sonde de douane ils opérèrent des sondages dans le jardin et découvrirent dans un petit carré de terre planté de salades à 0,75 centimètres de profondeur au niveau du sol le corps d'un homme en complète putréfaction.

Horrible spectacle

Le cadavre exhalait une odeur pestiférée avant de le découvrir de terre, l'assassin pour hâter sans doute la décomposition du corps l'avait recouvert d'une abondante couche d'ordures. Les traits étaient absolument méconnaissables, mais les vêtements du malheureux ne laissaient subsister aucun doute, c'était bien les restes de William Gourlay qu'on venait d'exhumer.

Comment avait-il été tué ? Le meurtrier n'était pas un homme, mais une arme à feu, soit par un instrument perforant.

M. Liger fit immédiatement prévenir le parquet de Boulogne qui, hier matin, s'est rendu en compagnie de Daguebert sur les lieux.

L'assassin avoue

Jusqu'à son arrivée au garage Daguebert, il n'avait pas été informé de la découverte du cadavre de Gourlay.

Il s'imaginait que sa présence n'avait été nécessaire que pour mettre au point certains détails concernant le vol dont il était inculpé.

Aussi est-ce délibérément et presque le sourire sur les lèvres qu'il se préta à ce qu'il croyait n'être qu'une insignifiante formalité.

La scène changea lorsque le juge brutallement lui dit : — Allons, avouez, c'est vous qui avez assassiné Gourlay !

Interloqué, Daguebert pâlit, puis se ressaisissant. — Oh voulez-vous que j'ai assassiné Gourlay, puisque tout le monde l'a vu sortir de chez moi ? d'ailleurs quel intérêt aurais-je eu à le faire ?

— Vous êtes bien sûr qu'on l'a vu sortir de chez vous ? — Flairant le piège, l'assassin répondit un peu contenance, néanmoins il répondit : — C'est bien, dit le juge, entrez-là.

Ce faisant pénétrer dans la pièce attenante à son bureau Daguebert en présence de ses deux collègues, venant en aide à l'interrogatoire, ses dents claquèrent, ses jambes se dérobèrent sous lui.

— Direz-vous encore que vous n'avez pas tué Gourlay, à présent ! dit le juge. Effondré, Daguebert, alors avoua.

La scène du crime

C'était le 30 novembre dernier, Gourlay, qui était arrivé la veille à Boulogne, avait immédiatement cherché à vendre son automobile. Daguebert s'était arrangé pour en devenir acquéreur et il avait conclu le marché pour 25.000 francs.

Le jour du drame Gourlay vint seul en automobile à Marquise et la remisa dans le garage Daguebert.

Pour traiter l'affaire Gourlay entra en possession des 25.000 francs, comme convenu. Mais au moment où Gourlay était penché sur la table et signait le reçu, Daguebert lui tira à bout portant deux balles de revolver dans la tête.

Son coup fait Daguebert attendit le soir et enterra ensuite dans les conditions que nous avons exposées, le cadavre de sa victime.

LES CRIMES DU PAS-DE-CALAIS

Le mystérieux avion du camp de Ronchin

Son pilote est venu expliquer les causes de son abandon

Dans son numéro de mardi dernier, le « Réveil » relatait le mystère qui planait autour d'un avion, qui, depuis bientôt deux mois, était resté en panne au champ de manœuvre de Ronchin.

C'est le 27 avril, vers 6 heures du soir que l'aviateur anglais Maurice Walter Piercey, était obligé d'atterrir à la suite d'une panne de moteur, au cours de laquelle il brisa l'essieu et les roues de l'appareil.

L'aviateur expliqua qu'il venait de traverser la Russie, la Pologne, la Hollande et qu'il arrivait de Bruxelles, où il avait dû faire son plein d'essence.

Après avoir exhibé ses passeports en règle, M. Walter Piercey, demanda au citoyen Delzenne, maire de Ronchin, de vouloir bien lui fournir un homme pour garder l'appareil, pendant qu'il retournerait en Angleterre chercher les pièces nécessaires à la réparation de l'avion.

Ce fut M. Edouard Gosart, demeurant 55 rue de Lille, qui fut proposé à la garde de l'appareil.

L'aviateur partit, depuis, on était sans nouvelles de lui. L'avion gisait derrière le cimetièrre d'autour de la porte de Douai. C'est un appareil « G. Eave Handley Page Ltd » avec moteur Hispano. Suiza de 300 H. P.

M. Gosart montait toujours bonne garde autour de l'avion, remplacé nuit par un berger, M. J.-B. Carlier, demeurant rue de la Justice, lorsque le service des douanes, ayant eu vent de la chose, intervint pour réclamer des droits puisqu'il s'agissait d'un appareil étranger.

Comme il n'y avait plus d'aviateur, pour acquiescer ces droits, la douane, de concert avec le maire de Ronchin, décida de démonter l'appareil et de le remettre à l'Institut des Sourds et Muets.

Au bout d'un an et un jour, l'avion aurait été vendu au profit de l'Etat.

Le retour de l'aviateur

Or, hier, vers 14 heures, M. Lavalley, secrétaire général de la mairie de Ronchin, était occupé à sa besogne journalière, lorsqu'il ne fut pas surpris, voyant arriver, accompagné d'une personne, M. Maurice Walter Piercey. Celui-ci déclara venir chercher l'avion oublié par lui.

M. Lavalley, envoya l'anglais chez le citoyen Delzenne, maire, qui seul, était qualifié pour lui donner satisfaction.

Voici les détails que l'aviateur anglais fit au maire de Ronchin : « Je suis aviateur au service de la « The Aircraft Disposal Company » régent House Kingsway, London W. C. 2. Après mon atterrissage à Ronchin, je retournerai à Londres, où je fais partie de mon accident.

Le directeur de la firme prit acte de mes déclarations et me fit savoir qu'il allait faire le nécessaire pour rentrer en possession de l'appareil. Il me désigna ensuite pour accomplir une mission en Suisse.

Une négligence

« Je partis donc pour ce pays. A mon retour à Londres, ces jours derniers, j'appris que mon appareil était toujours en souffrance, par suite de la négligence de ma maison.

« Ayant été envoyé à Bruxelles, j'ai profité de cette occasion pour venir me rendre compte dans quel état se trouve l'avion. »

Le citoyen Delzenne demanda alors à l'aviateur ce qu'il comptait faire.

Ce dernier répondit qu'il allait s'occuper immédiatement de vendre l'appareil.

Comme on lui faisait remarquer que les vigiliants gardiens n'avaient pas encore touché un centime pour la bonne garde faite autour de l'appareil l'anglais paye la somme de 10 francs pour la surveillance jusqu'à ce jour et le maire lui en remit le reçu. L'appareil continuera ainsi à être gardé jusqu'à la vente.

Le maire rendit compte à M. Piercey des démarches faites par la douane pour toucher les droits. L'aviateur déclara que la société pour laquelle il travaillait, était affiliée à une ligue internationale d'aviation, à laquelle un cautionnement avait été payé et que de ce fait, il n'avait aucun droit à acquiescer.

L'aviateur Walter Piercey, prit alors congé du maire et se rendit au bureau de douane de la gare Saint-Sauveur, pour régler la question des droits de douane en litige.

Après cette dernière démarche, l'aviateur anglais reprit le train pour Bruxelles, avec promesse qu'il reviendrait sous peu pour assister à la vente de son appareil.

Ainsi se termine la mystérieuse affaire de l'avion de Ronchin, qui fit jaser tant de gens et tant couler d'encre.

Le « Roi du Tissu » veut tuer M. Loucheur

Après s'être ainsi fait la main, il étranglera un témoin et son fils

Nous avons dit dans nos précédents numéros comment le dossier de l'affaire Martinge devait passer de la justice militaire à la juridiction civile. Après deux ans d'étude, on a fini par s'apercevoir que le « Roi du Tissu » n'avait pas été seul intéressé dans la vaste entreprise à laquelle il doit sa trop remarquable fortune et sa tardive incarcération.

Il est remarquable que la tâche de l'officier instructeur n'était pas particulièrement onéreuse. Sans doute, et nul Roubaissien ne l'ignore, la plupart des nombreux industriels ou négociants de Roubaix qui s'étaient à Martinge leurs stocks de tissus, connaissaient l'itinéraire des camions à destination de l'armée allemande, qui venaient en prendre livraison, ne pouvaient laisser subsister un doute à ce sujet. D'autre part, l'homme le moins commerçant du monde n'aurait pu ne pas chercher à savoir pourquoi on lui offrait jusqu'à vingt fois le prix de sa marchandise.

Il reste encore que le départ à établir entre les uns et les autres, entre ceux qui savaient et ceux qui ne savaient pas, était fort malaisé. Tant, même, qu'il semblait à beaucoup n'y avoir d'autre solution possible qu'en cette étrange affaire, que de laisser à l'arbitrage de la justice, qui ne pouvait pas être définitive.

Mais on devait s'attendre à ce que Martinge n'attendait pas se laisser condamner seul, et reconnaître, d'autre part, qu'après tout les industriels ou négociants qui ont commercé avec le « Roi du Tissu » ne seraient pas une petite affaire !

Quatre nouveaux inculpés

Il a fallu que, lors de l'audition des témoins, plusieurs dépositions révélèrent d'assez évidentes contradictions pour que des commissions pussent être définies nettement.

On ne peut encore rien dire de précis au sujet des quatre nouvelles inculpations qui résultent

LES CRIMES DU PAS-DE-CALAIS

Le mystérieux avion du camp de Ronchin

Son pilote est venu expliquer les causes de son abandon

Dans son numéro de mardi dernier, le « Réveil » relatait le mystère qui planait autour d'un avion, qui, depuis bientôt deux mois, était resté en panne au champ de manœuvre de Ronchin.

C'est le 27 avril, vers 6 heures du soir que l'aviateur anglais Maurice Walter Piercey, était obligé d'atterrir à la suite d'une panne de moteur, au cours de laquelle il brisa l'essieu et les roues de l'appareil.

L'aviateur expliqua qu'il venait de traverser la Russie, la Pologne, la Hollande et qu'il arrivait de Bruxelles, où il avait dû faire son plein d'essence.

Après avoir exhibé ses passeports en règle, M. Walter Piercey, demanda au citoyen Delzenne, maire de Ronchin, de vouloir bien lui fournir un homme pour garder l'appareil, pendant qu'il retournerait en Angleterre chercher les pièces nécessaires à la réparation de l'avion.

Ce fut M. Edouard Gosart, demeurant 55 rue de Lille, qui fut proposé à la garde de l'appareil.

L'aviateur partit, depuis, on était sans nouvelles de lui. L'avion gisait derrière le cimetièrre d'autour de la porte de Douai. C'est un appareil « G. Eave Handley Page Ltd » avec moteur Hispano. Suiza de 300 H. P.

M. Gosart montait toujours bonne garde autour de l'avion, remplacé nuit par un berger, M. J.-B. Carlier, demeurant rue de la Justice, lorsque le service des douanes, ayant eu vent de la chose, intervint pour réclamer des droits puisqu'il s'agissait d'un appareil étranger.

Comme il n'y avait plus d'aviateur, pour acquiescer ces droits, la douane, de concert avec le maire de Ronchin, décida de démonter l'appareil et de le remettre à l'Institut des Sourds et Muets.

Au bout d'un an et un jour, l'avion aurait été vendu au profit de l'Etat.

Le retour de l'aviateur

Or, hier, vers 14 heures, M. Lavalley, secrétaire général de la mairie de Ronchin, était occupé à sa besogne journalière, lorsqu'il ne fut pas surpris, voyant arriver, accompagné d'une personne, M. Maurice Walter Piercey. Celui-ci déclara venir chercher l'avion oublié par lui.

M. Lavalley, envoya l'anglais chez le citoyen Delzenne, maire, qui seul, était qualifié pour lui donner satisfaction.

Voici les détails que l'aviateur anglais fit au maire de Ronchin : « Je suis aviateur au service de la « The Aircraft Disposal Company » régent House Kingsway, London W. C. 2. Après mon atterrissage à Ronchin, je retournerai à Londres, où je fais partie de mon accident.

Le directeur de la firme prit acte de mes déclarations et me fit savoir qu'il allait faire le nécessaire pour rentrer en possession de l'appareil. Il me désigna ensuite pour accomplir une mission en Suisse.

Une négligence

« Je partis donc pour ce pays. A mon retour à Londres, ces jours derniers, j'appris que mon appareil était toujours en souffrance, par suite de la négligence de ma maison.

« Ayant été envoyé à Bruxelles, j'ai profité de cette occasion pour venir me rendre compte dans quel état se trouve l'avion. »

Le citoyen Delzenne demanda alors à l'aviateur ce qu'il comptait faire.

Ce dernier répondit qu'il allait s'occuper immédiatement de vendre l'appareil.

Comme on lui faisait remarquer que les vigiliants gardiens n'avaient pas encore touché un centime pour la bonne garde faite autour de l'appareil l'anglais paye la somme de 10 francs pour la surveillance jusqu'à ce jour et le maire lui en remit le reçu. L'appareil continuera ainsi à être gardé jusqu'à la vente.

Le maire rendit compte à M. Piercey des démarches faites par la douane pour toucher les droits. L'aviateur déclara que la société pour laquelle il travaillait, était affiliée à une ligue internationale d'aviation, à laquelle un cautionnement avait été payé et que de ce fait, il n'avait aucun droit à acquiescer.

L'aviateur Walter Piercey, prit alors congé du maire et se rendit au bureau de douane de la gare Saint-Sauveur, pour régler la question des droits de douane en litige.

Après cette dernière démarche, l'aviateur anglais reprit le train pour Bruxelles, avec promesse qu'il reviendrait sous peu pour assister à la vente de son appareil.

Ainsi se termine la mystérieuse affaire de l'avion de Ronchin, qui fit jaser tant de gens et tant couler d'encre.

Le « Roi du Tissu » veut tuer M. Loucheur

Après s'être ainsi fait la main, il étranglera un témoin et son fils

Nous avons dit dans nos précédents numéros comment le dossier de l'affaire Martinge devait passer de la justice militaire à la juridiction civile. Après deux ans d'étude, on a fini par s'apercevoir que le « Roi du Tissu » n'avait pas été seul intéressé dans la vaste entreprise à laquelle il doit sa trop remarquable fortune et sa tardive incarcération.

Il est remarquable que la tâche de l'officier instructeur n'était pas particulièrement onéreuse. Sans doute, et nul Roubaissien ne l'ignore, la plupart des nombreux industriels ou négociants de Roubaix qui s'étaient à Martinge leurs stocks de tissus, connaissaient l'itinéraire des camions à destination de l'armée allemande, qui venaient en prendre livraison, ne pouvaient laisser subsister un doute à ce sujet. D'autre part, l'homme le moins commerçant du monde n'aurait pu ne pas chercher à savoir pourquoi on lui offrait jusqu'à vingt fois le prix de sa marchandise.

Il reste encore que le départ à établir entre les uns et les autres, entre ceux qui savaient et ceux qui ne savaient pas, était fort malaisé. Tant, même, qu'il semblait à beaucoup n'y avoir d'autre solution possible qu'en cette étrange affaire, que de laisser à l'arbitrage de la justice, qui ne pouvait pas être définitive.

Mais on devait s'attendre à ce que Martinge n'attendait pas se laisser condamner seul, et reconnaître, d'autre part, qu'après tout les industriels ou négociants qui ont commercé avec le « Roi du Tissu » ne seraient pas une petite affaire !

Quatre nouveaux inculpés

Il a fallu que, lors de l'audition des témoins, plusieurs dépositions révélèrent d'assez évidentes contradictions pour que des commissions pussent être définies nettement.

On ne peut encore rien dire de précis au sujet des quatre nouvelles inculpations qui résultent

LES CRIMES DU PAS-DE-CALAIS

Le mystérieux avion du camp de Ronchin

Son pilote est venu expliquer les causes de son abandon

Dans son numéro de mardi dernier, le « Réveil » relatait le mystère qui planait autour d'un avion, qui, depuis bientôt deux mois, était resté en panne au champ de manœuvre de Ronchin.

C'est le 27 avril, vers 6 heures du soir que l'aviateur anglais Maurice Walter Piercey, était obligé d'atterrir à la suite d'une panne de moteur, au cours de laquelle il brisa l'essieu et les roues de l'appareil.

L'aviateur expliqua qu'il venait de traverser la Russie, la Pologne, la Hollande et qu'il arrivait de Bruxelles, où il avait dû faire son plein d'essence.

Après avoir exhibé ses passeports en règle, M. Walter Piercey, demanda au citoyen Delzenne, maire de Ronchin, de vouloir bien lui fournir un homme pour garder l'appareil, pendant qu'il retournerait en Angleterre chercher les pièces nécessaires à la réparation de l'avion.

Ce fut M. Edouard Gosart, demeurant 55 rue de Lille, qui fut proposé à la garde de l'appareil.

L'aviateur partit, depuis, on était sans nouvelles de lui. L'avion gisait derrière le cimetièrre d'autour de la porte de Douai. C'est un appareil « G. Eave Handley Page Ltd » avec moteur Hispano. Suiza de 300 H. P.

M. Gosart montait toujours bonne garde autour de l'avion, remplacé nuit par un berger, M. J.-B. Carlier, demeurant rue de la Justice, lorsque le service des douanes, ayant eu vent de la chose, intervint pour réclamer des droits puisqu'il s'agissait d'un appareil étranger.

Comme il n'y avait plus d'aviateur, pour acquiescer ces droits, la douane, de concert avec le maire de Ronchin, décida de démonter l'appareil et de le remettre à l'Institut des Sourds et Muets.

Au bout d'un an et un jour, l'avion aurait été vendu au profit de l'Etat.

Le retour de l'aviateur

Or, hier, vers 14 heures, M. Lavalley, secrétaire général de la mairie de Ronchin, était occupé à sa besogne journalière, lorsqu'il ne fut pas surpris, voyant arriver, accompagné d'une personne, M. Maurice Walter Piercey. Celui-ci déclara venir chercher l'avion oublié par lui.

M. Lavalley, envoya l'anglais chez le citoyen Delzenne, maire, qui seul, était qualifié pour lui donner satisfaction.

Voici les détails que l'aviateur anglais fit au maire de Ronchin : « Je suis aviateur au service de la « The Aircraft Disposal Company » régent House Kingsway, London W. C. 2. Après mon atterrissage à Ronchin, je retournerai à Londres, où je fais partie de mon accident.

Le directeur de la firme prit acte de mes déclarations et me fit savoir qu'il allait faire le nécessaire pour rentrer en possession de l'appareil. Il me désigna ensuite pour accomplir une mission en Suisse.

Une négligence

« Je partis donc pour ce pays. A mon retour à Londres, ces jours derniers, j'appris que mon appareil était toujours en souffrance, par suite de la négligence de ma maison.

« Ayant été envoyé à Bruxelles, j'ai profité de cette occasion pour venir me rendre compte dans quel état se trouve l'avion. »

Le citoyen Delzenne demanda alors à l'aviateur ce qu'il comptait faire.

Ce dernier répondit qu'il allait s'occuper immédiatement de vendre l'appareil.

Comme on lui faisait remarquer que les vigiliants gardiens n'avaient pas encore touché un centime pour la bonne garde faite autour de l'appareil l